



Les tarifs de nos prestations

La majorité des prestations sont incluses dans les cotisations obligatoires et additionnelles versées par les collectivités affiliées (gestion des carrières, conseil statutaire, concours, recrutement, bilan social, etc.). Certaines prestations facultatives sont facturées à l'acte, le montant peut varier en fonction de l'affiliation ou non au centre de gestion du Doubs.

Lors de sa réunion du 11 mars 2020, le conseil d'administration du centre de gestion du Doubs a voté les tarifs.

LES COTISATIONS

COTISATION OBLIGATOIRE	0,70% DE LA MASSE SALARIALE
COTISATION ADDITIONNELLE	1,26% DE LA MASSE SALARIALE
Cotisation additionnelle	0,85% de la masse salariale
Cotisation service prévention	0,15% de la masse salariale
Cotisation médecine préventive	0,26% de la masse salariale

LES PRESTATIONS FACULTATIVES FACTUREES A L'ACTE

Médecine préventive

COLLECTIVITES AFFILIEES

Cotisation additionnelle (cf.supra)

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

880 € la journée
440 € pour une ½ journée
80 € par visite isolée

Service prévention santé

Mission de conseil

COLLECTIVITES AFFILIEES

Cotisation additionnelle (cf.supra)

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

400 € la journée
200 € pour une ½ journée



Mission d'inspection

COLLECTIVITES AFFILIEES

Cotisation additionnelle (cf.supra)

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

400 € la journée

200 € pour une ½ journée

Prévention des risques psychosociaux

COLLECTIVITES AFFILIEES

Interventions organisationnelles	Conseil en prévention		Inclus dans la cotisation additionnelle (cf.supra)
	Formation / sensibilisation		
	Diagnostic des risques psychosociaux	Jusqu'à 20 agents	70€/heure
		Entre 20 et 60 agents	
Interventions collectives	Groupe de parole		70€/heure
	Médiation professionnelle		70€/heure
	Analyse des pratiques professionnelles		70€/heure
	Débriefing post-traumatique suite événement grave		70€/heure
Interventions individuelles	Consultations « souffrance au travail »		Inclus dans la cotisation additionnelle (cf.supra)
	Supervision managériale		70€/heure

Secrétariat de la commission de réforme et du comité médical

COLLECTIVITES AFFILIEES

Inclus dans la cotisation obligatoire

Refacturation des honoraires des médecins experts

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

81 €/dossier présenté au comité médical

178 €/dossier présenté à la commission de réforme

25 €/dossier de temps partiel thérapeutique instruit

Service intérim

COLLECTIVITES AFFILIEES

Frais de gestion de 5 % appliqués sur la rémunération et charges sociales quelle que soit la durée du contrat

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

Frais de gestion de 7 % appliqués sur la rémunération et charges sociales quelle que soit la durée du contrat



Service conseil en recrutement

COLLECTIVITES AFFILIEES

Facturation des tests comportementaux en situation professionnelle (tests Thomas) : 72 € /test

COLLECTIVITES NON AFFILIEES

Facturation des tests comportementaux en situation professionnelle (tests Thomas) : 122 € /test

Facturation des différentes étapes du recrutement, sur la base d'une grille tarifaire qui fixe une durée et un coût pour chaque tâche (sur la base d'un coût horaire de 50€)